L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 29 au 30 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. à 9 h. 46

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ENCORE UNE

C'est devant un café du centre que fut volée la bicyclette de M. Augustin Wack, 47 ans, cafetier et marchand de légumes, 152, rue Henri-Briffaut, à Wattrelos.

RESPECTEZ L'AUTORITE

Près du pont du Laboureur, dans la Grande-Rue, deux individus se trouvaient aux prises et échangeaient de nombreux coups. Deux gardes champêtres de Wattrelos vinrent à passer et voulurent séparer les antagonistes. L'un d'eux, César Boeykens, 21 ans, sans profession définie, rue du Gauquier, 97, à Wattrelos, tourna sa colère contre les policiers, à qui il porta des coups. Il fut amené devant M. Gautier, commissaire de permanence, qui a rédigé un procès-verbal pour violence, outrage et rebellion. L'auteur de cette scène a été laissé en liberté provisoire.

COLISÉE

Lundi, 7 h. 30, DERNIERE de

« LA JEUNE FILLE AU LILAS »

JEUDI, jour de l'AN : 2 séances : Matinée, 3 h. ; soirée, 7 h. 30

En changement de programme :

« LA MAISON DU MALTAIS »

Loc. ouverte jeudi, à partir de 10 h. 2.500

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. JULES VANNESTE, GRAND MUTILÉ DE GUERRE, NOMMÉ CHEVALIER

Une cérémonie, grande dans sa simplicité, s'est déroulée dimanche, à 11 heures, dans la salle de réunion du « Foyer du Mutilé », 3, rue de l'Espérance, à l'issue de la réunion du Conseil d'administration de l'Union des Mutilés et Réformés de Roubaix. Lannoy et leurs cantons. M. Maurice Gibon, président de cette association de grands invalides de guerre, entouré des membres du comité, MM. Lombart, vice-président ; Bertrand Bourgois, secrétaire général ; Charles Vanderrusten, trésorier ; Gaston Platel, secrétaire administratif, ainsi que de la presque totalité des conseillers, procéda avec le cérémonial habituel, à la remise officielle de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Jules Vanneste, grand invalide, amputé d'une jambe des suites d'une grave blessure reçue au cours de la guerre 1914-1918.

Avec sa bonhommie et son éloquence qui lui sont particulières, M. Gibon rappela les services et les mérites du récipiendaire, membre de l'Union depuis sa fondation, apportant tout son dévouement au développement de ses œuvres. M. le Président eut, également, quelques paroles aimables pour la digne épouse du nouveau légionnaire, qui avait tenu à accompagner son mari ainsi que de nombreux membres de la famille. Puis, après avoir prononcé les paroles sacramentelles, M. Gibon épingla, sur la poitrine du chevalier, la croix des Braves et il donna l'accolade à ce nouveau filleul. Très ému, M. Vanneste remercia le président de ses paroles élogieuses et il l'assura de son entier dévouement au groupement au sein duquel il ne trouve que de sympathiques camarades dont l'amitié sincère est née au cours d'une période terrible qui devait, malheureusement, se renouveler.

Après quoi, le nouveau légionnaire reçut de superbes gerbes de fleurs, les congratulations et les félicitations de ses parents et amis présents à cette belle cérémonie, qui prit fin par un vin d'honneur.

MAISON DES TRAMWAYS

Lundi, 7 heures 30
LE PLUS BEAU FILM
LE PLUS BEAU SPECTACLE

« PARADIS PERDU »

2.505

L'arbre de Noël du Maréchal

LES PETITS MALADES HOSPITALISÉS N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉS

Dans notre précédente édition, nous avons signalé les imposantes manifestations qui se déroulèrent dimanche, en notre ville, sous la présidence d'honneur de M. Carles, préfet régional, auquel s'étaient joints MM. Darouy, préfet délégué et Thellier de Poncheville, délégué régional du Secours national. Tandis que les quinze mille enfants formant la famille écolière de notre grande cité de la laine, recevaient, dans les établissements scolaires, de succulentes friandises, par une délicate pensée, quelques membres du comité local du S. N. eurent à l'égard de nos petits déshérités hospitalisés.

A 11 h., plusieurs personnes se rendirent à l'hôpital « La Fraternité », où une vingtaine d'enfants se trouvent, actuellement, en traitement. Les délégués du S. N. furent reçus, à leur arrivée à l'établissement hospitalier, par M. Pierre Lenglent, vice-président de la commission des hospices de Roubaix, et Mlle Plouvier. Après quelques paroles de bienvenue, les bienfaiteurs se rendirent dans les divers pavillons où il fut procédé à une ample distribution de coquilles, chocolat et autres friandises. Très émus, les petits patients remercièrent avec timidité mais, très heureusement, M. Lenglent se fit leur interprète pour adresser de vifs remerciements aux membres du S. N. pour leur noble geste d'une très haute portée.

Ainsi, tous les garçonnets et fillettes de la ville profitèrent des largesses du généreux chef de la France.

Les « Cloches de Corneville » au Grand Théâtre

C'est devant un très nombreux public que se déroula, dimanche, en matinée, la représentation de l'opérette bien connue de R. Planquette : « Les Cloches de Corneville », qui recueille toujours un aimable succès.

Le rôle de « Serpolette » était rempli par Mlle H. Germain dont le jeu de comédienne est trop connu pour que nous insistions. Mlle O. Poissy incarnait Germaine ; elle le fit avec tout le charme et la grâce qui la caractérisent. M. Léon Delmulle campa un sémillant marquis de Corneville, et il nous faut souligner la belle composition de MM. Thuleau et Ternay, dans les rôles de père Gaspard et du bailly. Félicitons également M. Bonami. Ce jeune artiste a fait de grands progrès et son interprétation de Grenicheux nous sembla bonne, tant au point de vu vocal que scénique.

Les choristes ont fait de louables efforts pour respecter la mesure et sont parvenus à leurs fins ; tandis que les ballets, réglés par Mlle Pacary, obtenaient un légitime succès.

Une représentation de plus qui ne nuira pas à la réputation du Grand Théâtre de Roubaix.

Grand Théâtre de ROUBAIX
DIMANCHE 4 JANVIER
Matinée à 14 h. 30
Soirée à 18 h. 30
Les PÊCHEURS de PERLES
OPÉRA en 3 actes
Musique de Georges BIZET
Location ouverte de 9 à 19 h. au Café du Théâtre - Tél. 340.09

2.503

Le relèvement des prix des branchements particuliers de voirie

Dans sa dernière réunion, le Conseil municipal, en raison de l'augmentation des prix des matériaux, a décidé de procéder au relèvement du tarif des branchements particuliers, qui se trouve modifié comme suit :

1°) **Branchement en maçonnerie** nécessaire lorsque la pente est inférieure à 0 m. 05 par mètre, le mètre courant mesuré entre le nu de la façade et l'axe de l'aqueduc : 950 francs au lieu de 600 francs actuellement.

2°) **Branchement en poterie** de 0 m. 28 à 0 m. 30 de diamètre, pour les pentes comprises entre 0 m. 05 et 0 m. 10 par mètre, le mètre courant mesuré comme ci-dessus : 270 francs au lieu de 160 francs actuellement.

3°) **Branchement en poterie** de 0 m. 23 à 0 m. 25 de diamètre, pour les pentes supérieures à 0 m. 10 par mètre, le mètre courant mesuré comme ci-dessus : 245 francs au lieu de 140 francs actuellement.

4°) **Plus-value à la charge du propriétaire**, lorsque la fondation de chaussée est constituée par un béton le mètre courant de chaussée, pris dans le sens du branchement : 120 francs au lieu de 78 francs actuellement.

Succès des gymnastes des Sports Réunis au Concours de Marcq

Dimanche dernier, les athlètes de la section de gymnastique des Sports Reunis de Wasquehal ont participé à un concours intersociétés, au siège de la « Renaissance » de Marcq-en-Barœul.

Cet évent sportif, qui fut suivi par de nombreux amateurs, était présidé par M. Vanovestyne, président de la société marcquoise.

Résultats techniques : Première catégorie : 1. Joveneaux Louis, S.R.W., 17.15 ; 2. Barlet Emile, S.R.W., 69.15 ; 3. Lalau, R.M., 67 ; 4. A. Dumoulin, S.R.W., 65.55 ; 5. G. Surmont, S.R.W., 62.75 ; 6. Duponchel, R.M., 63.50 ; 7. Cabusat, R.M., 62.25 ; 8. Monnier, R.M., 60.55 ; 9. Conem A., S.R.W., 60.55 ; 10. Fiedorczyk, S.R.W., 60.556 ; 11. A. Ghesquière, S.R.W., 56.15 ; 12. Vancauwenberghe, S.R.W., 56 ; 13. Vandamme, R.M., 55.70 ; 14. Marescaux, R.M., 55 ; 15. G. Piesbols, R. M., 53 ; 16 Piesbols, 50.55 ; 17. Backland, R.M., 41.

Deuxième catégorie : 1. R. Serlipens, R.M., 66 ; 2. K. Prouvost, S.R.W. ;, 61.50 ; 3. J. Barlet, S.R.W., 59.50 ; 4. M. Fourmeaux, S.R.W., 59.25 ; 5. J. Deraeve, R.M., 59 ; 6. J. Backer, R.M., 58 ; 7. L. Caton, S.R.W., 56.75 ; 8. M. Monnier, 54.75 ; 9. N. Backer, 54.50 ; 10. E. Fénier, 53 ; 11. E. Fénie, 52.75 ; 12. Collet, 52 ; 13. Duponchelle, 51.25 ; 14. M. Stevens, 48 ; 15. A. Lalau, 46.25 ; 16. Nevejans, 44.25 ; 17. M. Stevens, 42.50.

Permis de construire

Les autorisations suivantes ont été accordées :

M. Gustave Dossuyt, 97, rue de l'Ommelet à Roubaix, de faire démolir une cloison en son immeuble sis rue de l'Ommelet, 97 ;

Etablissements Charret-Duroyon, 14, rue de Milan à Roubaix, de faire agrandir, conformément aux plans fournis, leurs ateliers sis rue de Milan, 14 ;

M. Georges Demoor, 81, rue de la Mackellerie à Roubaix, de faire démolir un immeuble sis rue de la Mackellerie, 83 ;

M. Leblond, 28, rue Colbert à Roubaix, de faire des transformations diverses en son immeuble sis rue Colbert, 28 ;

M. Melliez, 162, rue Turgot à Roubaix, de faire exécuter des transformations, conformément aux plans fournis, en son usine 162, rue Turgot.

UN CONCOURS DE TENORS

Dimanche 4 janvier, à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix, aura lieu l'éliminatoire du concours de Ténors organisé par le Journal « Comœdia » et « La Voix de son maître ».

Les deux candidats placés en tête de cette éliminatoire participeront à la finale qui se disputera à Paris, début de février. Le Comité organisateur prendra en charge leurs frais de voyage.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Marcelin, secrétaire général du Concours pour la région du Nord, 71, rue de Soubise, Roubaix.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Pierre Losfeld, 7, rue d'Oran. — Robert Selve, rue Magenta, 6, et Robert Rolland, rue Ed. Vaillant, 144, nés à la Maternité municipale, av. J. Lagache, 20. — Nicole Vanreust, rue de Tournai, cité Devoghèle, 27.

Décès. — Hélène Beyhammer, 72 ans de Croix, rue Delescluse, 90. — Jean-Pierre Liénard, 1 an, d'Hem, rue Jean-Jaurès, 48. — Céline Marien, veuve Vandendriessche, 58 ans, Bd Gambetta 8. — Amélia Van Beveriuys, veuve Guenneville, 73 ans, rue Stéphenson, cour Brabant, 6. — Blanche Delange, veuve Deflorenne, 7 5ans, rue de Mouvaux, 16. — Hortense Jacobs, 73 ans, rue St-Jean, 32. — Hélène Gillison, Vve Portefaix, 60 ans, du Cateau, rue J.-Jaurès, 54. — Gustave Hellemont, 75 ans, rue St-Louis, 19, cour Lebrun, 5. — Jules Piesvaux, 83 ans, rue Colbert, 30. — Auguste Vancke, 61 ans, rue Ma Campagne, 6. — Camille Guiot, 64 ans, rue Dammartin, 40. — Daniel Seynaeve, 46 ans, Bd Gambetta, 200. — Barbe Huygevelde, Vve Thyvaert, 82 ans, rue St-Jean, 52.

WASQUEHAL

Le concert de gala pour nos prisonniers

Le concert de gala organisé, dimanche après-midi, à la salle des fêtes de la rue Jean-Macé, au profit de nos prisonniers, a obtenu un succès sans précédent qui fait honneur aux dévoués organisateurs qui s'étaient dépensés sans compter pour en assurer la réussite.

Bien avant le lever du rideau, la salle était archicomble.

Le programme était de tout premier choix. La partie musicale était assurée par le séduisant orchestre Bob Cockney et ses Boys, présenté par M. Rogez.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements nourris aux divers artistes de talent qui se présentèrent sur la scène. Citons notamment : Mlle Georgette Dehertoog, danseuse sur pointes ; M. Dufresnoy, tenor du Conservatoire ; l'inimitable fantaisiste Constantel ; la joyeuse danseuse acrobatique Edith Jacob ; M. Maurice Boisson, chanteur de charme : l'exhibition très remarquée des célèbres danseuses Edith Jacob et Georgette Dehertoog ; le chansonnier patoisant Félix Lelieux ; Mlle Scouflaire ; Noëlls, le fameux comique du Palais d'Eté de Bruxelles ; Jean Delacroix, basse chantante, sans oublier maître Hadjir et son collaborateur, qui amusèrent la salle avec leurs mystérieux exercices.

Au cours de l'entr'acte, M. Henri Détailleur, maire, se fit l'interprète de l'administration municipale et de la population pour remercier les organisateurs de leur bonne pensée, les divers artistes qui prêtèrent leur concours bénévole pour aider nos prisonniers, ainsi que le nombreux public qui avait répondu à l'appel des organisateurs.

Une collecte fut ensuite faite parmi l'assistance par M. Détailleur et MM. Alfred Syenave et Noël Dubus, tous deux prisonniers de guerre récemment rapatriés d'Allemagne comme anciens combattants de la guerre 1914-1918.

L'ARBRE DE NOEL DU MARÉCHAL

A Wasquehal, la fête de Noël offerte par le maréchal Pétain, chef de l'Etat, aux écoliers, a été célébrée, dimanche après-midi, dans les différentes écoles publiques et privées du Centre et du Capreau. La fête commença à 14 h. 30, dans les cinq écoles de garçons, filles, maternelles et à l'école libre de la rue Delerue pour le Centre, et dans les quatre écoles publiques et privées du Capreau, où l'administration municipale était représentée par des membres du Conseil municipal, notamment à l'école des filles du Centre, où Mme Hennequin, la nouvelle conseillère municipale, était présente.

Avec le concours dévoué des membres du personnel enseignant, les enfants, grands et petits, interprétèrent divers chants nationaux, avant de participer à la distribution des coquilles de Nogl et de friandises offertes par le maréchal et le Secours national et qui firent les délices de plus de 1.900 écoliers.

SECOURS DE CHOMAGE

Le paiement des secours de chômage aura lieu exceptionnellement mercredi 31 décembre, au lieu de jeudi, de 14 h. 30 à 14 h. 45, à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et de 15 h. 30 à 16 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour le Centre.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement du coupon N° 6 afférent à la seconde quinzaine de décembre, vendredi 2 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 700, et de 14 à 17 h., du numéro 701 à la fin.

Les bénéficiaires de l'allocation pourront passer à la mairie, guichets 2 et 3, pour retirer leur certificat de paiement pour le premier trimestre 1942.

Aux porteurs de coupons de charbon. — Tous les coupons de la carte de charbon Nos 1, 2, 3 et 4 mis en circulation pendant les mois de novembre et décembre restent valables en janvier.

Les personnes qui, démunies de charbon, désirent se faire livrer les coupons Nos 1 et 7 qui n'auraient pu être honorés en décembre (les coupons doivent être restés attachés à la carte « Foyers domestiques »), peuvent se présenter à la mairie, 2e guichet, munies de leurs cartes avant le 4 janvier, délai de rigueur.

Ces coupons seront livrés par priorité aux personnes inscrites.

Il est défendu de toucher aux poteaux indicateurs. — Les services de police ont constaté récemment qu'un poteau indicateur placé sur l'avenue de Flandre était disparu. Le maire rappelle à la population que divers poteaux indicateurs ont été placés par les services vicinaux et l'autorité allemande sur divers points de la commune et, ce, afin de faciliter la circulation, et qu'il est absolument interdit de faire disparaître ces panneaux indicateurs sous peine de sanctions graves.

Aux occupants de Jardins ouvriers. — Les possesseurs de jardins ouvriers dans les groupes du Fort du Petit-Wasquehal — terrain Gros, grand boulevard — Bureau de bienfaisance au pont de Wasquehal et à l'Entrepôt sont informés que la cotisation pour 1942 va être mise en recouvrement. Cette cotisation de 23 fr. dont 3 fr. 50 pour assurance au décès est exigible de tous les titulaires de jardins, le non paiement de cette cotisation entraîne d'office le retrait du jardin. Une permanence aura lieu le samedi 3 janvier de 15 à 17 h. à la Mairie.

Les personnes ne désirant pas continuer à cultiver leur jardin sont invitées à en informer par lettre M. Boddaert, 42, rue de la Vendée à Wasquehal en vue de l'attribution de ces jardins aux amateurs de Wasquehal n'ayant pas été servis.

Réouverture de la Caisse d'épargne. — La succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix, mairie de Wasquehal, sera rouverte dimanche prochain 4 janvier, de 9 h. à 10 h. 30. Administrateur de service : M. Eugène Goedertier.

Cartes d'identité des étrangers. — Les services du commissariat de police rappellent aux étrangers que leur carte d'identité doit être renouvelée dans le trimestre qui précède la date d'expiration. Les cartes d'identité expirant le 31 décembre doivent être renouvelées pour mercredi, dernier délai, la pénalité étant exigible dès le 1er janvier. Les étrangers du sexe masculin, qui ont une carte de travailleur à validité réduite ou qui changent de profession, doivent obtenir, au préalable, l'avis favorable de l'Office de placement, 16, rue des Lilas, à Wasquehal. Tous les étrangers du sexe féminin possédant une carte de travailleur doivent également obtenir l'avis favorable du même Office. Présenter cinq photographies de profil droit, tête découverte et un certificat patronal indiquant notamment la profession exacte, le salaire payé à la semaine ou au mois.

Etat civil. — Naissance. — Denis Hovine, rue Jean-Bart, 67.

Publications. — Fernand Dutilly, boulanger, rue du Triez, 7, et Rachel Leclerc, servante, rue du Triez, 17. — Marcel Verchelde, manœuvre, rue La Fontaine, 55 et Paule Delbecque, épeleuse, rue La Fontaine, 34.

CROIX

Réunion du Comité municipal

Le Comité municipal s'est réuni sous la présidence de M. Vandenas, maire, assisté de M. Priau, vice-président.

M. le Maire fait un exposé du projet de création d'un centre d'éducation physique et sportif, qui a fait l'objet d'une délibération antérieure ; il rappelle dans son rapport que l'emplacement choisi, la propriété Catteau, rue J.-Jaurès, offrait de multiples avantages tant au point de vue de sa proximité avec les écoles, que son voisinage avec la route nationale de Lille à Roubaix.

Par ailleurs, le cadre magnifique que présentent les plantations du parc, que M. Caucheteux, dans son projet, a respectées, fournira aux enfants des écoles de Croix et aux jeunes gens qui le fréquenteront, un îlot de verdure et de frondaison inégalables.

LE PROJET FINANCIER DU CENTRE SPORTIF

Le projet a été adopté. Il reste la question de son financement et le devis approximatif à étudier : c'est ce que M. le Maire propose à l'examen de l'assemblée.

Ce projet prévoit les travaux de nivellement, d'assainissement, d'aménagement des terrains de sport ; cette première tranche est inscrite au devis pour la somme de 1.590.422 francs.

La deuxième tranche comprend l'aménagement du bâtiment central (le château proprement dit) où des vestiaires seront installés au sous-sol, tandis que les étages seront occupés par des salles de réunions. Il est évalué à 1.734.375 fr.

Enfin, la troisième tranche des travaux comprend la construction d'une salle de gymnastique et les travaux d'accès au parc, rue J.-Jaurès et boulevard Zola ; le devis atteint 351.875 francs.

Mais le projet prévoit ensuite des acquisitions de terrains, tels que le stade J.-Derycke et des parcelles bordant la propriété du coté de l'avenue Salengro. Cette partie de la dépense peut atteindre 600.000 francs.

Au total, c'est une somme de 4.276.672 francs qu'il faut prévoir.

LA PART DE LA VILLE

La ville doit intervenir pour 20 % dans la dépense.

Cependant, elle fait valoir, à juste titre, que son concours financier est largement accordé par l'apport qu'elle offre, en l'espèce la propriété elle-même, comprenant le château et le parc, ce qui représente un capital important.

En effet, cette propriété représente une superficie de 20.000 m2, qui, au prix raisonnable de 80 fr. le m2 donne à cet apport une valeur de 1.600.000 francs ; en outre, les constructions : château et dépendances, qui seront utilisés, représentent un apport intéressant que l'on ne saurait négliger. Si la ville voulait vendre ces terrains pour des lotisseurs, elle trouverait des acquéreurs nombreux, qui seraient tentés par les fronts à rue de la rue J.-Jaurès et du boulevard Zola.

Son apport est donc d'une ampleur supérieure aux 20 % que l'Etat serait en droit de lui réclamer.

Par ailleurs, du fait qu'elle abandonnerait cette propriété au Centre sportif, elle serait dans l'obligation d'acheter l'immeuble qui abrite la maternité, 5, avenue Delory, puisque le château, destiné, lors de son achat, à une œuvre sociale, serait devenu indisponible.

En outre, les vieillards de l'hospice devraient regagner l'établissement de la rue des Ogiers.

Tour à tour, MM. Priau et Carpentier fournissent au Comité les renseignements financiers et techniques de ce projet et l'assemblée adopte ce dernier.

Maternité. — Cette question est connexe au projet exposé ; le propriétaire de l'immeuble portant le numéro 5 de l'avenue Delory, où est installée la maternité, en demande un prix prohibitif que l'assemblée rejette sans tarder ; elle décide ensuite de rechercher un terrain de conciliation et, le cas échéant, si le propriétaire est trop exigeant, de solliciter du préfet une déclaration d'utilité publique.

Licence des débitants de boissons. — Le produit de cette taxe va retourner aux villes ; la licence est de 880 fr. pour les débits de boissons à emporter et de 1.760 fr. pour les débits où l'on consomme sur place. Le Comité, vu la situation présente, décide de réduire de 10 % le taux de ces licences.

Architecte de la ville. — La situation de M. Caucheteux, architecte-conseil de la ville, est régularisée selon les indications de la préfecture.

Personnel municipal. — Le salaire des femmes du service auxiliaire et des balayeuses est relevé conformément aux augmentations accordées aux autres employés.

Recette municipale. — Sur la proposition du maire, l'assemblée demande à M. le Préfet de régulariser la situation de M. Clabaut, receveur municipal, éloigné de Croix et qui continue de toucher ses appointements alors que son travail est assuré par le percepteur de Croix. M. Clabaut avant d'ailleurs dépassé l'âge de la mise à la retraite, il est naturel qu'il se retire.

La séance est ensuite levée.

JEU DE 421 ORGANISÉ AU PROFIT DES PRISONNIERS

A la suite du rebattage qui a eu lieu hier chez Debuissy, rue Ferrer, voici la liste des numéros des billets de participation gagnants un lot, lequel sera tenu à la disposition du bénéficiaire jusqu'au 4 Janvier prochain au Ravitaillement, 158, rue Jean Jaurès. Passé cette date, les lots resteront acquis à l'œuvre.

7653	13931	3364	4041	1868	7696
6415	4878	12204	9351	4253	13279
156	8983	2141	1291	2544	6729
7287	10640	5109	10429	11985	4141
4462	225	9052	10975	11891	9134
4407	6511	11326	3191	3175	4054
5628	5807	7693	6550	6447	11242
641	6009	1869	7779	7403	13253
3119	6583	7516	8251	5351	6422
5068	7794	4532	7753	1440	10923
9803	12180	715	4436	3956	6188
12035	184	6155	12210	5116	585
1563	3268	4025	4150	4704	7458
10925	11984	12018	12238	12246	325
2373	4017	6067	6858	7866	9215
9450	9507	10996	12099	12110	13266

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant, mardi 30, secteur N. 5, maison des Œuvres, place de la République, pour les rues : Corneille, Duplex, Racine, Hugo, Pluquet, Metz, Strasbourg, Berthelot, Chemin du Halage, Holden, Le Nôtre, Château, Vaillant, Lacépède, Marceau, Flandre, Acacias, Verte, Maisons Motte, Thomas Carrière Loridan, Avenue Roussel, rues Beaumont, Hem, Basse-Ville et Orphelinat.

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets pour janvier, se poursuivra dans l'ordre suivant :

Mardi 30 décembre. — Du N. 9.000 au N. 12.000 :

De 9 h. à 10 h., t. 1, 9001 à 9150 ; t. 2 10.001 à 10.150 ; t. 3 11.001 à 11.150.

De 10 h. à 11 h. t. 1, 9.151 à 9.300 ; t. 2 10.151 à 10.300 ; t. 3, 11.151 à 11.300.

De 11 h. à 12 h., t. 1, 9.301 à 9.450 ; t. 2 10.301 à 10.450 ; t. 3 11.301 à 11.450.

De 14 h. à 15 h., t. 1 9.451 à 9.600 ; t. 2 10.451 à 10.600 ; t. 3 11.451 à 11.600.

De 15 h. à 16 h., t 1 9.601 à 9.750 ; t 2 10.601 à 10.750 ; t. 3 11.601 à 11.750.

De 16 h. à 17 h., t. 1 9.751 à 9.900 ; t. 2 10.751 à 10.900 ; t. 3 11.751 à 11.900.

De 17 h. à 17 h. 30, t. 1 9.900 à 10.000 ; t. 2 10.900 à 11.000 ; t. 3 11.900 à 12.000.

Vaccination antivariolique. — Il n'y aura pas de vaccination antivariolique mardi prochain, la première aura lieu le mardi 6 janvier, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au dispensaire de la Mairie.

Consultation des nourrissons. — Pas de consultation des nourrissons cette semaine ; la première aura lieu le mareredi 7 janvier, à l'école maternelle de la Makellerie, entrée rue de Valmy.

REMERCIEMENTS

M. et Mme LEPERS-VINCENT et leur fille ; M. et Mme Fernand LEPERS-HAQUETTE et leurs enfants ; M. et Mme PETIT-LEPERS et leurs enfants et toute la famille, très touchés des marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Henri LEPERS

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.95), sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

A TRAVERS LA VILLE

L'HEURE DE LA RETRAITE

Pour fermeture tardive de leurs établissements, des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de Mme Aline Debrix, 48, rue Pierre et Jean Dervaux, et Henriette Marault, 6, place de la République, et M. Paul Vandenbrouck, 61, rue du Calvaire.

Au Cercle des Loisirs littéraires et artistiques

Poursuivant son activité, le Cercle des Loisirs Littéraires et Artistiques a tenu sa dernière réunion, hier dimanche, à 15 h. 30, en la salle de la Brasserie de Mons-en-Barœul, Grand'Place, sous la présidence de M. Pol Pierret.

Le Comité avait organisé, cette fois, une séance récréative, qui remporta un très vif succès, et à laquelle assista un très nombreux public.

Un programme éclectif et récréatif, comprenant de la musique, du chant, de la déclamation, une note gaie de music-hall et quelques scènes de théâtre classique et moderne, avait été mis sur pied par les hardis organisateurs.

C'est ainsi qu'on put applaudir successivement : Mlles Dufaux et Vaumauron et M. Jean Loridan, dans quelques scènes des « Précieuses Ridicules », de Molière ; la petite J.-M. Chauvel, du cours préparatoire du Conservatoire, qui interpréta un concerto pour violon de Armand Heeck ; M. Stéphane Blic, clarinettiste, dans l'exécution de quelques sonates, et sa sœur Lucile, qui l'accompagnait au piano ; J.-E. Steelandt, qui dit avec le talent particulier qu'on lui connaît, quelques œuvres du Broutteux ; Jean Loridan, dans ses créations et ses imitations ; Pol Pierret, dans ses nouveautés et ses chansons montmartroises, et le prestidigitateur Filly-Co, dans un programme varié et amusant. Une charmante comédie en un acte : « L'Invité », du répertoire du Théâtre des Capucins, terminait la séance. Elle fut interprétée justement par Mme et M. Pol Pierret et M. Louis Chauvel.

En ouvrant la séance, M. Pol Pierret avait formé des vœux pour le rétablissement de la santé de Mme Bornibus, qui devait y prêter son concours.

LES FUNÉRAILLES DE M. J. DEWITTE, SYNDIC LIQUIDATEUR DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Ce lundi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph, à la Croix-Rouge, au milieu d'une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de nombreuses personnalités de la région, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Dewitte, greffier, syndic liquidateur du Tribunal de Commerce, décédé subitement en son domicile, 191, boulevard de l'Egalité, le 25 décembre, dans sa 62e année. Le défunt était sympathiquement connu dans notre ville et jouissait de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Ancien combattant de la guerre 1914-1918, M. Dewitte était titulaire de la croix de guerre. Pendant plusieurs années, il avait été vice-président du Cercle des sous-officiers.

Quand le temps change, les douleurs reviennent

Les rhumatisants ont le douloureux privilège d'être avertis des changements de temps par la reprise de leurs souffrances. Qu'ils sachent donc que le Gandol apporte dans tous les cas de douleurs rhumatismales, un soulagement profond et durable.

Gandol, toujours bien supporté par l'estomac, est en vente dans toutes les pharmacies. La boîte de 20 cachets pour 10 jours : 14 fr. 60.

11.246

HALLUIN

Un nouveau colis gratuit pour les prisonniers

Les familles des prisonniers sont avisés qu'elles peuvent dès à présent apporter au siège, rue Jean-Jaurès, leurs étiquettes d'envoi pour un nouveau colis gratuit qui comprendra :

1° Part du Maréchal Pétain : 200 grammes de sucre, 500 gr. de chocolat, un pain d'épices, un paquet de cigarettes ; 2° part du Comité hallulinois : 800 gr. de sucre, un carré de fromage, deux pains d'épices, un paquet de cigarettes.

Le Comité est heureux de pouvoir ainsi compléter d'une façon très appréciable le don de l'Etat et ce, grâce à la générosité des Halluinois.

Permanence les mardi, jeudi et samedi, de 14 à 18 heures.

Les secours d'assistance

Il est rappelé que le cumul de l'allocation de la retraite aux vieux travailleurs et l'assistance à domicile est interdit. En conséquence, les bénéficiaires des deux prestations doivent en prévenir la mairie (bureau d'assistance) dès réception du premier mandat de paiement.

Avis à la population. — Le service d'entr'aide est heureux d'informer la population que le bénéfice de la soupe populaire sera étendu à tous les salariés de toute catégorie. Se faire inscrire rue de Lille, mardi prochain, de 1 à 1.500 ; mercredi, de 1.501 à 3.000 ; vendredi, de 3.001 à la fin. Se munir de la carte de ravitaillement. Le prix du litre sera de 2 fr. soit 1 fr. la ration d'un demi-litre.

Cette heureuse initiative sera appréciée par la population.

Les ennuis de l'homme

Rares sont les hommes qui à partir de la quarantaine n'ont pas à se plaindre de quelque chose. Malaises et autres ennuis sont fréquents à cet âge. Ces troubles sont généralement améliorés par un usage régulier des Gouttes Floride. Les Gouttes Floride sont une préparation concentrée à base de plantes ayant toutes une action bienfaisante et décongestive sur les organes. Le flacon de Gouttes Floride, pour un usage de trois semaines, coûte seulement 12 fr. 25. Ttes Phies.

11.248

LILLE

VOLS DE LAPINS, DE CARTES DE RAVITAILLEMENT ET D'UNE MONTRE

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mme Van Loo Aurélie, femme Lamant, rue Jeanne-Hachette, 11, pour vol de deux lapins estimés 400 fr., commis le 21 courant, dans la soirée, dans la cour de son habitation.

— Mme Louvion Obélina, veuve Genevriez, 43, rue des Meuniers, pour vol de trois cartes de ravitaillement, commis dans la soirée, dans le tiroir du buffet de sa cuisine.

— M. Dumoulin Octave, rue de l'Arc, 5 pour vol d'une montre valant 5.000 fr., commis, samedi soir, vers 16 h. 30, dans les lavabos d'un restaurant de la Grand'Place.

RONCQ

LA TOMBOLA DU COMITÉ D'ENTR'AIDE

Le comité local d'assistance aux prisonniers de guerre de Roncq rappelle que les lots de la tombola du 7 décembre qui ne seront pas retirés au 31 décembre inclus, resteront acquis à l'œuvre et seront employés uniquement au profit des prisonniers. Nous donnons ci-dessous les numéros gagnants dont les détenteurs ne se sont pas fait connaître à la Tête d'Or, pl. de Roncq.

287 539 556 929 1366 1642 1809 2037 2619 2666 3241 3268 3337 3722 4073 4085 5082 5143 6285 6530 6726 6729 6784 7166 7754 8391 9709 10033 10056 10436

LA VIE COOPORATIVE

DES MESURES pour SAUVEGARDER UNE RICHESSE NATIONALE

l'ANGORA

Le Gouvernement a donné son accord au Comité d'Organisation des Pelleteries et Fourrures — auquel le poil d'angora est rattaché — pour réserver le tonnage de céréales secondaires indispensable à l'alimentation des lapins angoras.

Les modalités de distribution des graines seront mises au point ultérieurement et communiquées aux éleveurs.

Que l'élevage garde confiance, il détient une source de richesse nationale. Les Pouvoirs publics, à qui le Comité d'Organisation des Pelleteries et Fourrures a exposé sa situation, ne la laisseront pas tarir.

11.950

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Etat civil. — Naissances : David Marie-Jeanne, rue de Liége, 78 ; Knockaert Jean, rue d'Ypres, 46 ; Buyck Yvette, rue de Roubaix, 308 (maternité) ; Maertens Jacques, rue Mattéotti, 161 ; Lamote Marie-Claire, rue des Ecoles, 59 (refuge) ; Rasson Georgette, rue du Phénix, 4 (maternité) ; Salembier Nicole, rue de Rolleghem, 30 (refuge).

Publications : Delporte Raymond, soudeur et Bonné Irène, bobineuse ; Lammers Julien, bétonneur et Verraes Elza, pelotonneuse ; Kint Léopoldus, couvreur et Grymonprez Zulma, piqueuse ; Wallaert Joseph, tisserand et Moerman Madeleine, soigneuse ; Goeminne Alphonse, mécanicien et Losfeld Agnès, couturière ; Delabuwe Gaspard, magasinier et Provoost Simone, employée.

Décès : Hellebuyck Marie, 77 ans, rue du Hainaut, 8 ; Foulon Achille, 60 ans, rue du Bas-Voisinage, 99 ; Liénard Emile, 35 ans, rue de Dixmude, 89 ; Declercq Désiré, 82 ans, rue de Luingre, 11 ; Duchan Euphrasie, 81 ans, rue des Prés, 59 ; Vercamst Didier, 7 mois, rue A. Henno, 46 ; Corsez Julien, 64 ans, rue H. Duchâtel, 118 ; Misseghers Célestine, 77 ans, ch. du Risquons-Tout, 466.

MITSI par Delly

— 28 —